

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 novembre 2019

OBJET :
Décision modificative n° 1 au budget 2019

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2019 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

En dépenses de fonctionnement :

- Chapitre 012 - « Charges de personnel » : + 15.000 €

Il est proposé d'ouvrir des crédits complémentaires sur ce chapitre pour prendre en charge la rémunération d'un agent de remplacement, jusqu'à la fin de l'exercice, suite au placement en congé pour raison de santé d'un adjoint administratif.

- Chapitre 67 - « Charges exceptionnelles » : + 80 €

Il est proposé de réévaluer les crédits ouverts sur ce chapitre pour permettre le reversement de la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés du millésime 2018 à l'Amicale du Personnel Municipal d'Essey-lès-Nancy.

En recettes de fonctionnement :

- Chapitre 013 - « Atténuations de charges » : + 15.000 €

Il est proposé de réajuster les crédits de ce chapitre pour constater le remboursement par l'assurance statutaire d'une fraction de la rémunération et des charges patronales de l'agent placé en congé pour raison de santé.

- Chapitre 77 - « Produits exceptionnels » : + 80 €

Il est proposé de prévoir des crédits supplémentaires sur ce chapitre pour constater le reversement, par le prestataire en charge des titres-restaurant, de la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés du millésime 2018.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre-Article-Désignation	Budgété avant D.M.	Dépenses	Recettes
Chap. 012 – Charges de personnel	54.333,42 €	+ 15.000,00 €	
64131 – Rémunération personnel non-titulaire	3.076,61 €	+ 10.668,00 €	
6451 – Cotisations à l'Urssaf	16.297,29 €	+ 3.452,00 €	
6453 – Cotisations aux caisses de retraite	34.959,52 €	+ 448,00 €	
6454 – Cotisations aux Assedic	0,00 €	+ 432,00 €	
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	+ 80,00 €	
6718 – Autres charges except. / op. de gestion	0,00 €	+80,00 €	
Chap. 013 – Atténuations de charges	16.430,00 €		+ 15.000,00 €
6419 – Remboursements sur rémunérations	16.430,00 €		+15.000,00 €
Chap. 77 – Produits exceptionnels	0,00 €		+ 80,00 €
7718 – Autres produits except. / op. de gestion	0,00 €		+80,00 €

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à +15.080 € en section de fonctionnement.

PROPOSITION

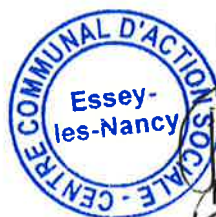
Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n° 1 au budget 2019 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 novembre 2019.

Pour extrait,



Le Président,

Michel Breuille
Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 19 NOVEMBRE 2019

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

MM. Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSEES :

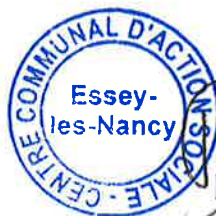
Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Patricia LANZI et Janine MARCHAL.

M. Guy FRANIATTE.

ABSENTS :

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,



Le Président,

Michel Breuille
Michel BREUILLE